



**MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE
DES FINANCES
ET DE LA RELANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Paris, le 13 décembre 2021
N°1813

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Conclusions de la 8^{ème} édition du Dialogue économique et financier de haut niveau franco-chinois

Bruno Le Maire, ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance, a co-présidé aujourd'hui avec **HU Chunhua**, vice-Premier ministre de la République populaire de Chine, la 8^e édition du Dialogue économique et financier de haut niveau franco-chinois.

Lors de ce dialogue, Bruno Le Maire et HU Chunhua ont réuni les administrations compétentes des deux pays dans les domaines économiques et financiers, afin de faire le point sur l'ensemble de la relation économique et financière, et d'échanger sur la mise en œuvre du plan d'action franco-chinois adopté par les présidents en novembre 2019.

Le dialogue a notamment été marqué par la signature d'un accord sur l'application du principe du « zonage » au bénéfice de la France, par le ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation, Julien Denormandie, et les deux ministres chinois concernés. Cet accord bilatéral permettra de préserver les exportations françaises de produits porcins vers la Chine à partir des zones indemnes, si un cas de peste porcine africaine (PPA) venait à être déclaré en France.

Au cours du dialogue, Bruno Le Maire a rappelé l'importance de la levée des barrières injustifiées à l'accès au marché et de la protection de la propriété intellectuelle, notamment dans les secteurs de l'aéronautique, de l'agro-alimentaire, de la finance ou encore des cosmétiques.

A quelques semaines du lancement de la présidence française de l'Union européenne, Bruno Le Maire et HU Chunhua ont également échangé sur les défis économiques mondiaux. Ils sont revenus sur les engagements pris lors de la COP26 et Bruno Le Maire a appelé à des engagements plus ambitieux s'agissant de la fin de l'utilisation et du financement du charbon.

Bruno Le Maire et HU Chunhua ont également discuté de la mise en œuvre du Cadre Commun de traitement de la dette des pays les plus pauvres agréé en 2020 par les pays du G20 et du Club de Paris. Bruno Le Maire a appelé à la mobilisation des pays créanciers dont la Chine afin de répondre rapidement aux besoins des pays demandant un traitement de leur dette.

Enfin, Bruno Le Maire et HU Chunhua ont échangé sur le commerce mondial. Le Ministre a rappelé l'attachement de la France et de l'Union européenne aux conditions de concurrence équitable, et a demandé davantage d'engagement de la Chine dans ce domaine, malgré le report de la conférence ministérielle de l'Organisation Mondiale du Commerce du fait des conditions sanitaires.

En marge du dialogue, plusieurs dirigeants d'entreprises françaises et chinoises (réunies au sein du « Conseil d'entreprises franco-chinoises ») ont échangé sur les perspectives de reprise économique mondiale et des enjeux de décarbonation.

Bruno Le Maire a déclaré : « *Ce dialogue a permis de faire un point d'étape sur la mise en œuvre de la feuille de route agréée entre le président Xi et le président Macron, en novembre 2019, notamment dans le domaine de la coopération agricole, de l'aéronautique ou dans le nucléaire civil sur lequel nous avons des projets de contrat extrêmement importants. Une des principales conclusions de ce dialogue est l'accord trouvé sur le zonage en cas de peste porcine africaine. Cet accord est extrêmement positif pour nos producteurs de porcs. La relation franco-chinoise n'est pas uniquement une relation de dialogue, c'est aussi une relation de décision.* »

Contact presse :

Cabinet de Bruno Le Maire

01 53 18 41 13

presse.mineco@cabinets.finances.gouv.fr